



Litige avec loueur de véhicule

Par **Chantalk**, le **21/05/2014** à **15:33**

Le 23/04/14, j'ai loué un véhicule à Cabriès pour effectuer mon déménagement dans le Tarn. Aux environs de Mazamet, la roue arrière a commencé à se dévisser et j'ai dû m'arrêter sur le bord de la route.

Le service dépannage Ada est arrivé au bout d'une heure et a conduit le camion chez un garagiste de Mazamet pour faire effectuer la réparation. Il s'avère que toutes les roues avaient été mal vissées et que l'essieu était endommagé. Rien de ma faute donc. Le gérant Ada de Cabriès m'a demandé de régler la facture et qu'il me rembourserait au retour.

Depuis, malgré de nombreuses promesses, je n'ai pas reçu de remboursement, la facture se montait à + de 800€.

Que dois-je faire pour récupérer mon argent? Merci d'avance